



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Moselle

Question écrite n° 11556

Texte de la question

M Jean Kiffer appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les conséquences de l'augmentation du nombre des étudiants relevant de l'université de Metz au cours des prochaines années. En effet, les récentes études menées à ce sujet laissent prévoir un accroissement global du nombre des étudiants de 54 p 100 en cinq ans, ce qui veut dire que l'université de Metz, qui compte actuellement 8 500 étudiants, devrait être en mesure d'en accueillir 12 400 en 1993. La seule augmentation des élèves des premiers cycles jusqu'en 1993 implique la création de 115 postes d'enseignant supplémentaires auxquels il faut ajouter les 80 postes nécessaires pour combler le déficit actuel. En ce qui concerne les locaux, les capacités d'accueil du campus de Saulcy, de la future technopole et des autres réalisations prévues ne seront pas suffisantes pour héberger les 3 900 étudiants supplémentaires prévus d'ici à 1993. Enfin, il serait nécessaire de créer rapidement quatre départements d'IUT secondaires de 100 places chacun et deux départements tertiaires de 125 places. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre afin que l'université de Metz ait les moyens de répondre à l'attente des nombreux bacheliers lorrains qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

Données clés

Auteur : [M. Kiffer Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11556

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 1989, page 1626